



Document informatif

Examens de Juin 2020

Master 2 mention juriste d'affaires

Les examens sont réservés aux étudiants régulièrement inscrits administrativement à l'université et pédagogiquement au CAVEJ.

Rappel du règlement

Toute défaillance à une matière fait obstacle à l'admission finale.

Modalités d'examen

Pour chacune des matières ci-après, les étudiants devront rédiger un devoir sur un sujet unique, dans un délai de deux semaines, et le déposer sur la plateforme pédagogique du CAVEJ.

Les sujets seront accessibles à compter du mardi 9 juin 2020 à 9h.

Dépôt des devoirs : Dès le mardi 9 juin 2020, 18h.

Date LIMITE de dépôt des devoirs : AVANT le mercredi 24 juin 2020 à 9h

Les devoirs déposés seront soumis à l'analyse d'un logiciel anti-plagiat

Résultats

Les étudiants seront avisés par une annonce de la date de publication des résultats.

Semestre 3

Unité d'enseignements 1

Droit des Contrats
Droit des Sociétés

Unité d'enseignements 2

Droit des Procédures Collectives
Fiscalité des affaires

Semestre 4

Unité d'enseignements 1

Droit du travail
Droit du Financement

Unité d'enseignements 2

Droit de la Propriété Industrielle
Droit de la Concurrence

Procédure à suivre

- Rendez-vous, **à partir du 9 juin 2020**, sur la plateforme pédagogique du CAVEJ <https://cours-cavej.univ-paris1.fr>. Après vous être identifié(e), allez dans le nouvel espace « M2JA-Examens de juin 2020 ». Vérifiez, quelques jours avant, que vous n'avez pas égaré vos identifiants.
- Téléchargez le ou les sujets (format PDF) sur lesquels vous souhaitez travailler. Lisez attentivement les consignes transmises par votre enseignant.
- Téléchargez le gabarit mis à votre disposition : il comprend l'entête indispensable à faire figurer en haut de votre copie.
- Rédigez votre devoir dans un logiciel de traitement de texte de votre choix.
- Nommez votre fichier "Votre numéro d'étudiant-M2JA-Semestre-Intitulé de la matière ". (Exemple : « VotreNumerodEtudiant-M2JAS3-DContrats »)
- Enregistrez-le au format **PDF** (indispensable).
- Déposez votre devoir sur la plateforme numérique dans l'espace prévu uniquement lorsqu'il est définitivement terminé et **AVANT le mercredi 24 juin 2020 9h du matin** (heure de Paris). Vous ne bénéficiez que d'une seule possibilité de dépôt par matière.
- Déposez 1 fichier distinct par matière que vous souhaitez présenter à l'examen.

Vous veillerez à ne pas déposer vos travaux à la dernière minute.